



# DOSSIER DE CONCERTATION

## Projet d'aménagement de la rue Frédéric Sévène Talence

# SOMMAIRE

---

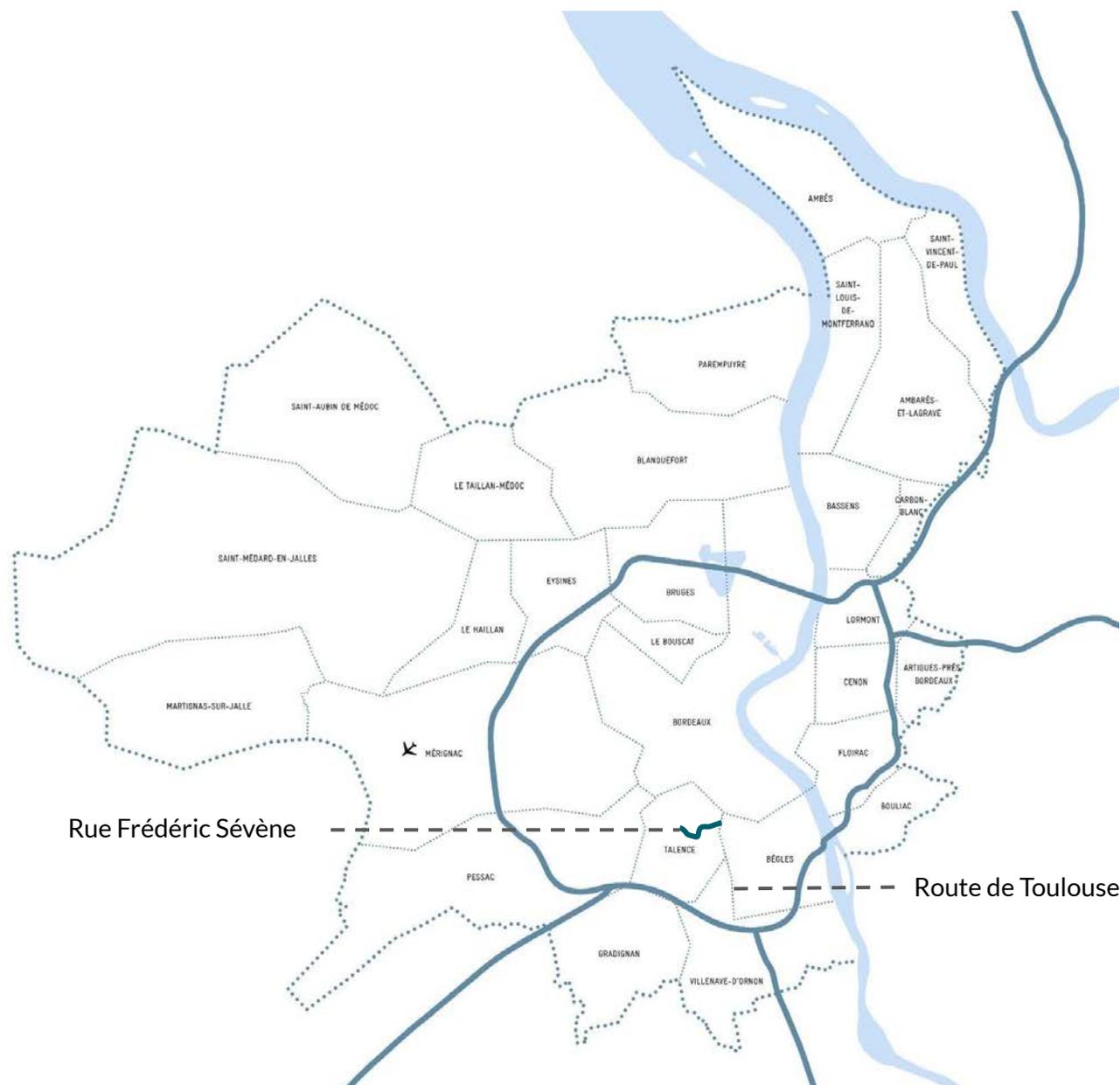
> Contexte du projet	3
> I. Diagnostic	8
> II. Enjeux du projet	12
> III. La concertation	35
> IV. Annexes et glossaire	39

---

# CONTEXTE DU PROJET



## Situation de la rue Frédéric Sévène

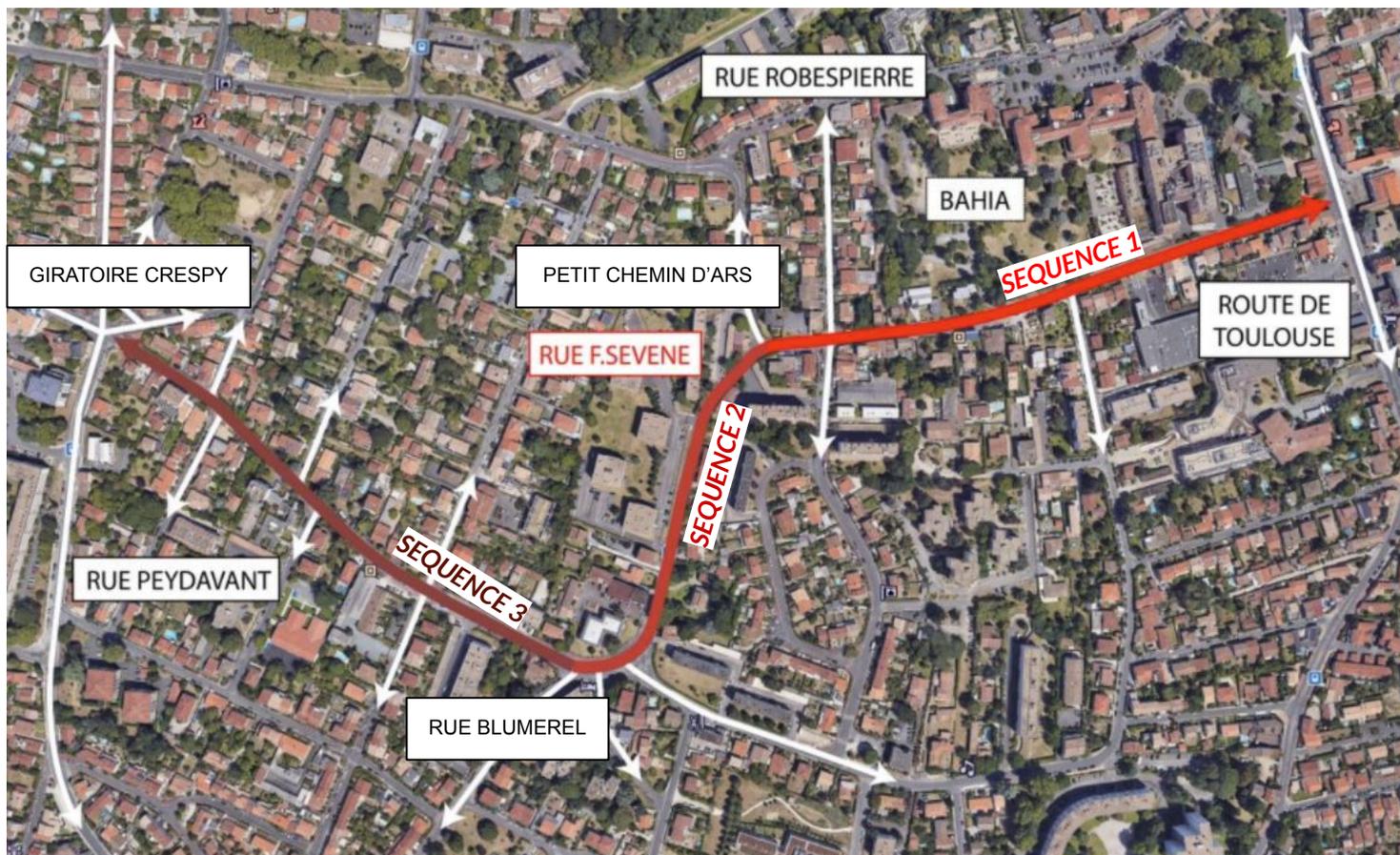


La rue Frédéric Sévène est un axe structurant et passant de la commune de Talence, au Sud de la métropole de Bordeaux. Elle fait le lien entre la route de Toulouse et la rue Peydavant. La ville de Talence et Bordeaux Métropole s'apprêtent à réaménager la rue de Frédéric Sévène.

### Qu'est-ce qu'un projet de réaménagement ?

Faire correspondre aux normes en vigueur des différents éléments formant l'espace public (trottoir, chaussée, mobilier urbain, réseaux ...) et améliorer le cadre de vie en agissant sur la mobilité, l'accessibilité de l'espace public et la végétalisation.

## Découpage du projet



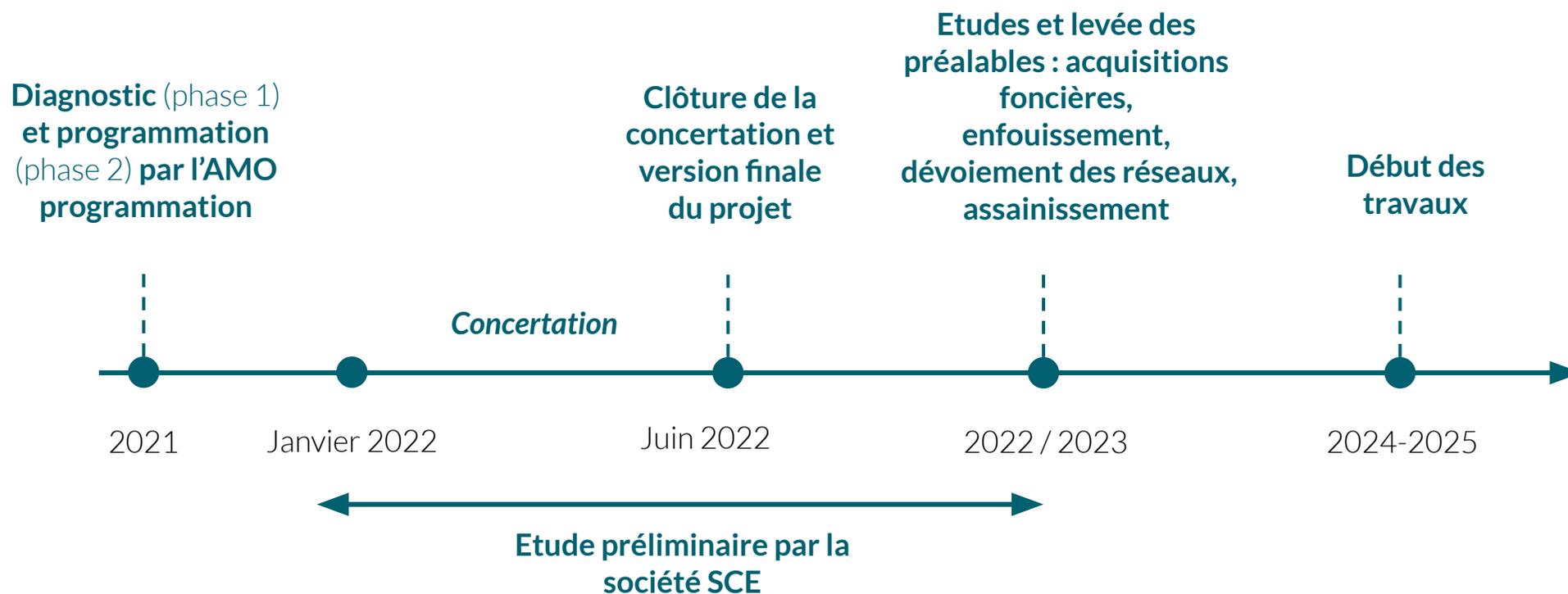
Le périmètre de projet concerne la Rue Frédéric Sévène, à Talence, entre la route de Toulouse et le rond-point Peydavant/Leclerc.

Le projet est découpé en plusieurs séquences afin de faciliter la lecture du dossier.

### 3 séquences ont été identifiées :

- **SEQUENCE 1** : De la Route de Toulouse au Petit Chemin d'Ars - linéaire d'environ 490 mètres
- **SEQUENCE 2** : Du Petit Chemin d'Ars à la rue Blumerel - linéaire d'environ 320 mètres
- **SEQUENCE 3** : De la rue Blumerel au giratoire Crespy - linéaire d'environ 470 mètres

## Calendrier du projet



## La rue Frédéric Sevene aujourd'hui



La **rue Frédéric Sévère**, dans sa portion comprise entre la Route de Toulouse et le rond-point Peydavant/Leclerc, dessert **plusieurs lieux très attractifs générant de la circulation** tels que le pôle de santé Bahia (travaux de la seconde phase en cours) et des activités commerciales et riveraines.

Cet axe supporte un **important trafic motorisé** avec environ 7000 véhicules / jour sur la section la plus chargée.

D'autre part, la rue Frédéric Sévère se situe entre deux axes structurants Nord/Sud du réseau cyclable mais cette voie **ne dispose pas d'aménagements vélos** sur l'ensemble de la rue, faisant de cet axe un itinéraire peu attractif pour les cyclistes.

D'autres part, les **trottoirs le long de cet axe doivent être mis aux normes pour les personnes à mobilités réduites (PMR)** dans la mesure où de nombreux obstacles sont identifiés, notamment avec la présence des réseaux aériens (poteaux électriques, lampadaires, etc.)

**En tant qu'axe important de déplacements, la rue Frédéric Sévère concentre de nombreux enjeux sur la mobilité, l'accessibilité, le paysage et le cadre de vie.**

# I. DIAGNOSTIC



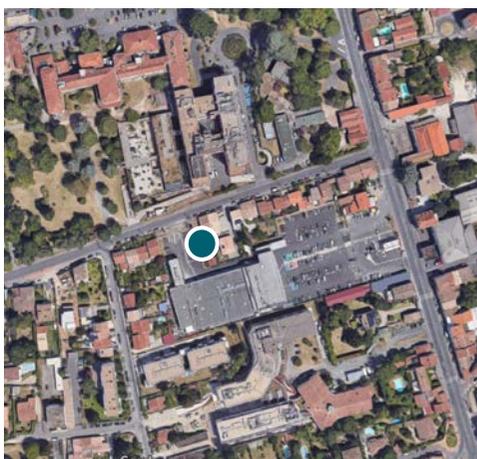
# La rue actuelle et ses différentes séquences



Séquence 1 de la **rue Frédéric Sévène** :

- trottoirs non aux normes
- stationnement
- double sens de circulation
- pas d'aménagements pour les cycles

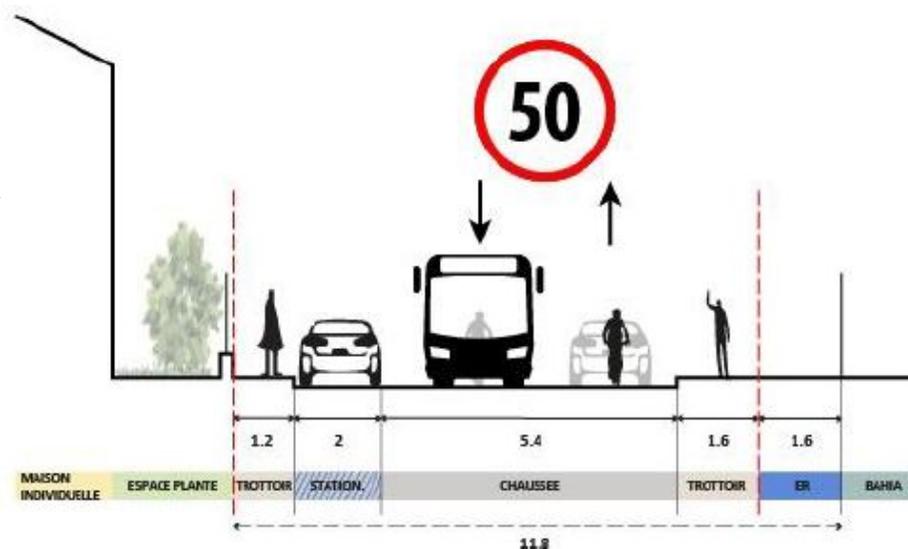
Photo satellite



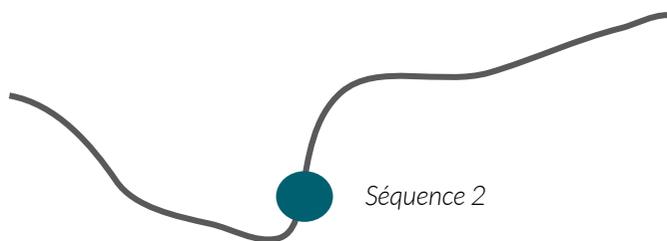
Photo



Profil de la rue



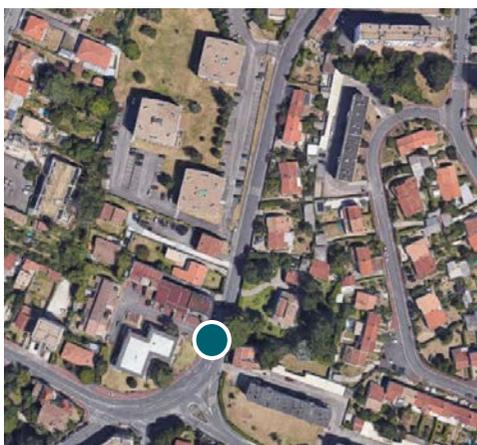
# La rue actuelle et ses différentes séquences



Séquence 2 de la **rue Frédéric Sévène** :

- trottoirs
- pas de stationnement
- double sens de circulation
- pas d'aménagements pour les cycles

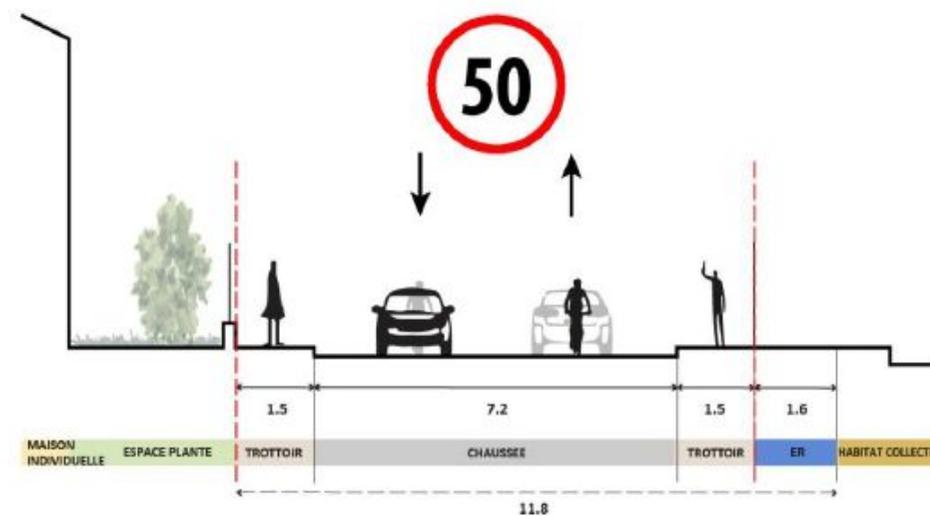
Photo satellite



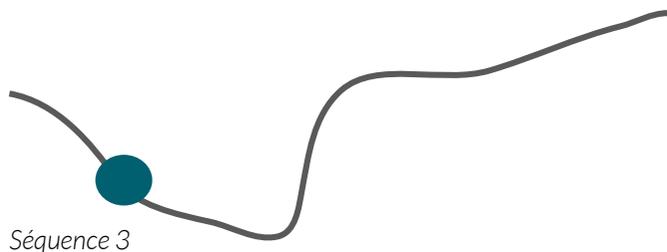
Photo



Profil de la rue



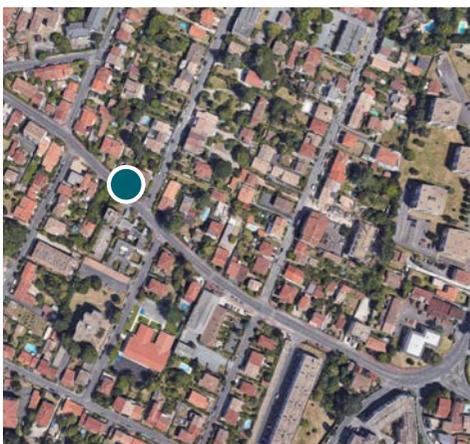
# La rue actuelle et ses différentes séquences



Séquence 3 de la **rue Frédéric Sévène** :

- trottoirs
- quelques places de stationnement
- double sens de circulation
- pas d'aménagements pour les cycles

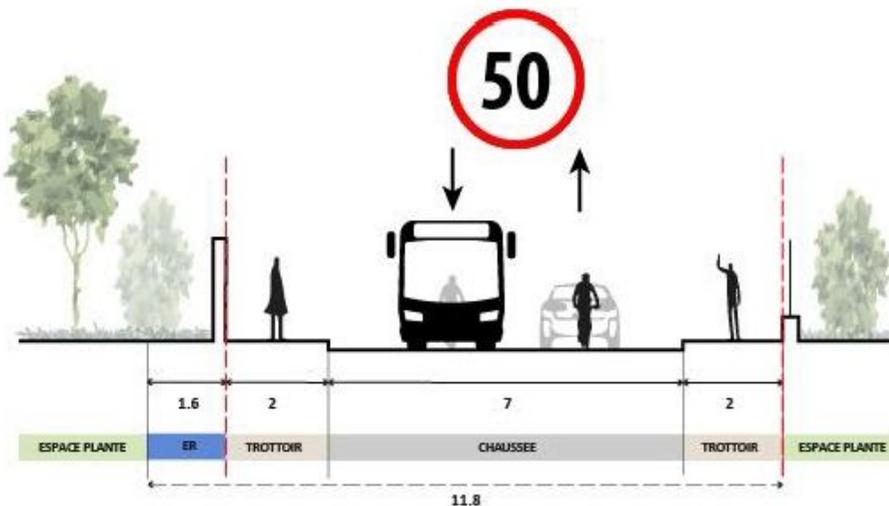
Photo satellite



Photo



Profil de la rue



# II. ENJEUX DU PROJET



# Un espace contraint à partager

**Le projet de réaménagement de la rue Frédéric Sévène présente plusieurs objectifs :**

- **Favoriser et sécuriser la circulation des vélos** en proposant des aménagements sur l'ensemble des 3 séquences
- **Garantir l'accessibilité et la qualité des cheminements piétons**, notamment aux endroits des pôles générateurs de déplacements,
- Maintenir une **circulation automobile** pour la desserte des pôles attractifs tout en partageant différemment l'espace avec les **modes de déplacement doux** (vélo, piétons, etc),
- **Sécuriser les intersections** pour tous les usagers,
- **Améliorer les espaces publics et le cadre de vie** des riverains.

**La complexité réside dans les contraintes de cette rue qui présente des séquences parfois très étroites dans la largeur pour concentrer tous les besoins :**

- **Mobilité et accessibilité** : comment proposer un aménagement de la rue pour tous les modes : bus, voitures, cycles, piétons, stationnement ?
- **Paysage et cadre de vie** : comment préserver la végétation existante sans contraindre les aménagements des modes doux (piétons et cycles) et la conforter ?
- **Foncier** : Quelle capacité d'acquisition foncière pour réaliser un projet permettant une cohabitation des modes de déplacement et un cadre de vie agréable ?

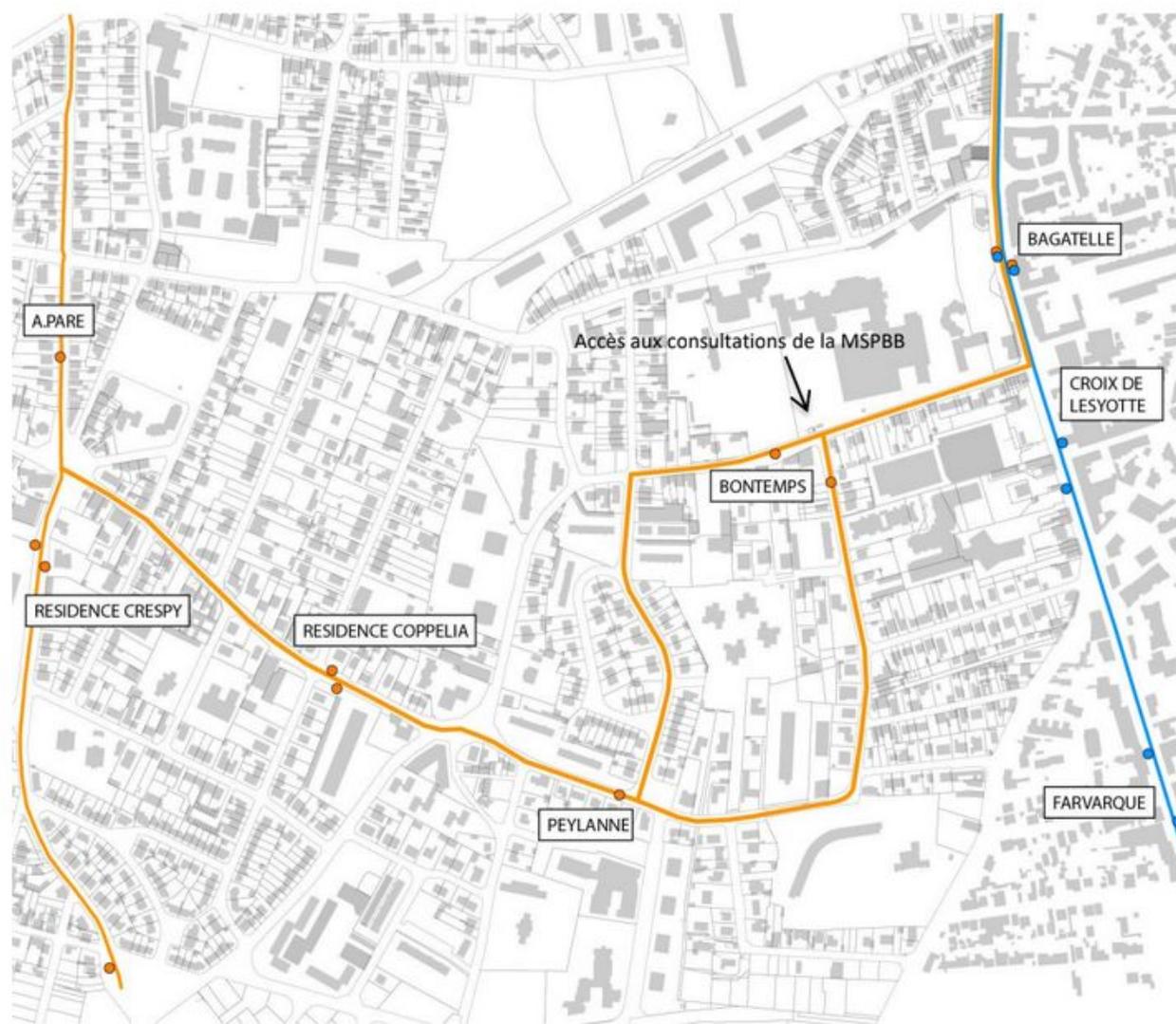
***Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 5 M€, toutes compétences confondues.***

# Mobilité et accessibilité

---



## Les transports en commun à intégrer



Transports :

- BUS ligne 20
- BUS ligne 5

0 100 200 m



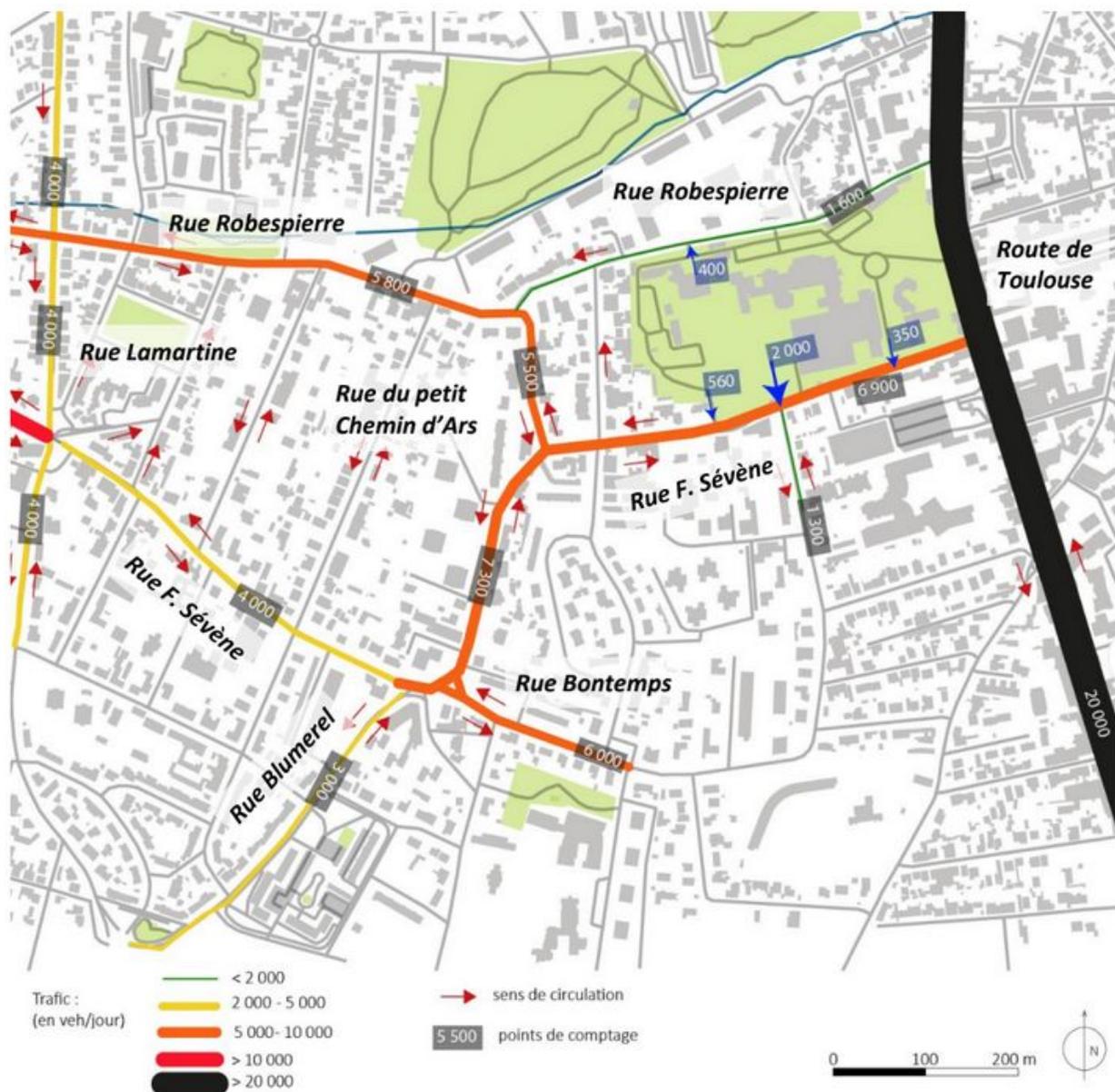
Notice pour la concertation de la rue Frédéric Sévène à Talence 15

### Diagnostic des transports collectifs :

- La **ligne de bus LIANES 5** passe route de Toulouse. Elle fait l'objet d'un projet d'amélioration de sa fréquence qui va comprendre notamment la création d'espaces dédiés au bus ainsi que des aménagements aux intersections.
- La **ligne de bus 20** dessert la rue de Sévène. Le sens est-ouest ne dessert pas toute la rue Sévène : il passe par la rue Bontemps et la rue J.Zubieta.
- **Les arrêts Bontemps** se situent à moins de 100m du bâtiment des consultations. Toutefois, ces deux arrêts ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. Une largeur de quai de minimum 2,2m est requise afin de le rendre accessible.

**L'enjeu du projet de réaménagement est de prendre en compte l'emprise nécessaire pour le bon fonctionnement des transports en commun. L'objectif est d'assurer un meilleur confort pour l'ensemble des usagers en les faisant correspondre aux mesures en vigueur et de pérenniser l'offre existante.**

## Un trafic routier important à faire cohabiter



### Diagnostic des flux automobiles :

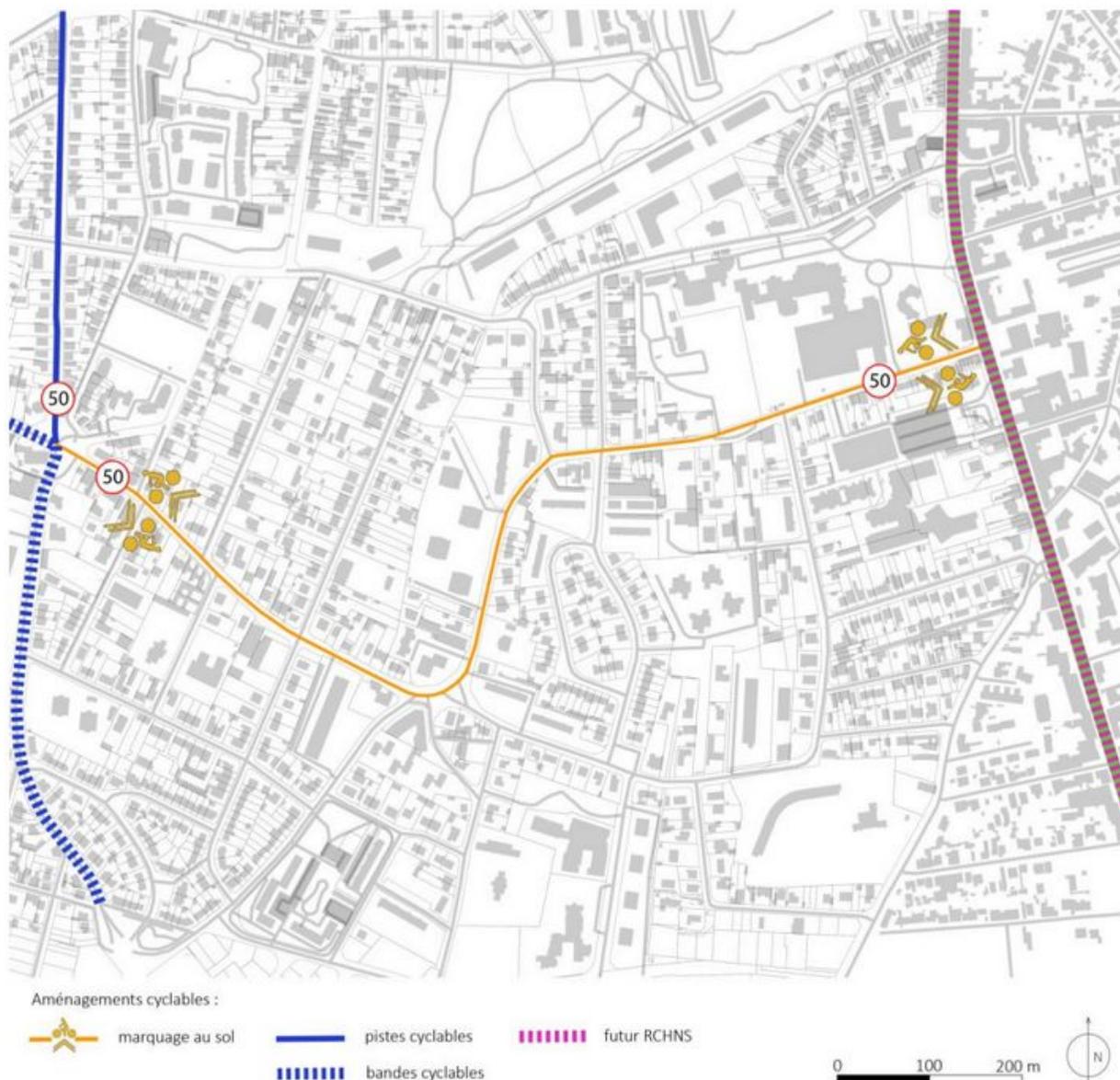
- Il y a environ **7 000 véhicules par jour** sur la section la plus chargée à l'Est (entre Route de Toulouse et Petit chemin d'ars).\*
- L'aménagement du **site Bahia** engendre des charges supplémentaires de trafic estimées à environ **1 200 véhicules/jour**, principalement autour du bâtiment des consultations.
- Le trafic est nettement moins élevé sur la section ouest, seulement **4 000 véhicules/jour**.

La rue Frédéric Sévène concentre des flux de circulation importants à l'échelle du quartier. Les autres voies étant moins chargées.

**L'enjeu pour le projet est de maintenir le trafic tout en faisant cohabiter les modes de déplacement en transport collectifs, en vélo et à pied en respectant les normes en vigueur. Il s'agit aussi de sécuriser les déplacements pour les piétons et les modes doux face à ce trafic routier important.**

\* Nombres issues de comptages et étude d'impact menés par Bahia

## Des mobilités douces à conforter



### Diagnostic des mobilités douces :

- Aucun aménagement cyclable n'est actuellement présent sur la rue Sévène. Seul un **marquage au sol** pour les vélos a été réalisé pour conforter le partage de la chaussée.
- L'**avenue Maréchal Leclerc**, qui se situe dans le prolongement de la rue Sévène, possède un aménagement cyclable.
- Le niveau de trafic automobile sur la rue Sévène nécessite la création d'un **espace propre pour les vélos**.
- Il existe très peu de continuités piétonnes sur les différents secteurs et **presque aucun trottoir PMR** dû à l'étroitesse des emprises et/ou aux obstacles générés par les poteaux.

L'enjeu du projet est de réaliser un aménagement cyclable sur la rue Sévène afin de compléter le réseau cyclable de la zone .

La mise en accessibilité des trottoirs est également une priorité pour les faire correspondre aux normes PMR, afin de rendre la marche et les déplacements plus faciles et attractifs (fauteuils roulants, poussettes, etc.) notamment autour de Bagatelle.

## Un stationnement privé existant important



### Stationnement sur chaussée :

stationnement libre

incivil

zone bleue

### Parking & stationnement privé :

stationnement privé et/ou payant

parcelles avec une place de stationnement minimum

### Diagnostic du stationnement :

- Des **parkings privés** et places réglementées (zone bleue) sont présents. **En violet sont représentées sur la carte les parcelles disposant d'au moins une place de parking.**
- Une partie du stationnement sur la chaussée est utilisée par des riverains qui ont des **parcelles trop petites** pour stationner 2 véhicules.
- Des **stationnements libres** sont disponibles devant les commerces.
- La mise en place d'un aménagement cyclable en site propre et du maintien d'un double sens de circulation imposent la **suppression de 36 places de stationnement** en zone bleue.
- À ce stade des études, **5 places seront reconstituées.**

D'autres pistes sont en cours d'étude pour augmenter le nombre de places de stationnement.

**L'enjeu ici est de conserver une partie du stationnement pour permettre la cohabitation des modes de déplacement (bus, voitures, vélos, piétons).**

# Paysage et cadre de vie

---



## Composition paysagère et urbaine



### Diagnostic urbain et paysager :

- La rue Frédéric Sévène est majoritairement bordée par des **habitations**. Elle présente la particularité d'être un **secteur d'équipements dédiés à la santé** sur le site de Bagatelle.
- La rue Frédéric Sévène se caractérise par la présence de **nombreux espaces verts** privés mais visibles à tous.
- La rue elle-même est **peu végétalisée**.
- Les arbres seront conservés dans la mesure du possible au regard des besoins en mobilité et stationnement.

**L'enjeu de ce secteur majoritairement résidentiel est de garantir un bon niveau d'accès aux logements mais aussi à Bagatelle et aux commerces.**

**Le second enjeu est de conserver et conforter la végétation.**

## Réseaux



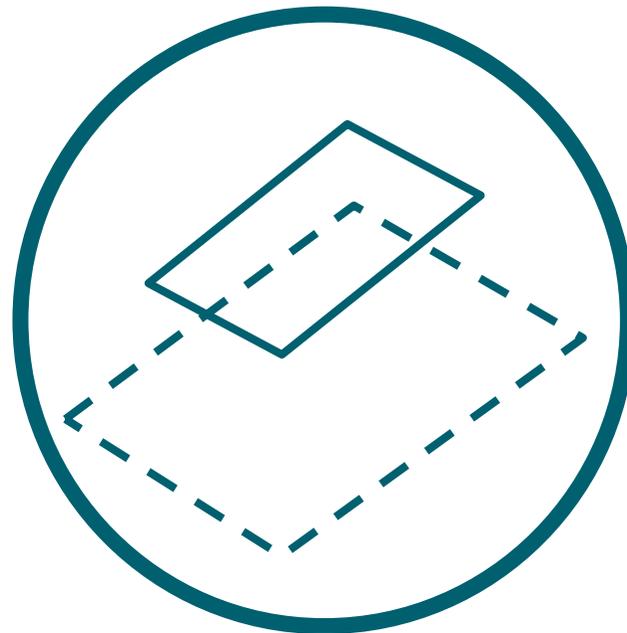
### Diagnostic des réseaux :

- Le projet se situe dans un contexte urbain avec une forte densité de **réseaux aériens et enterrés**.
- Des **réseaux de gaz** sont présents sur toute la rue, avec notamment des antennes qui desservent les habitations.
- Des **réseaux haute tension (HTA) Enedis** sont présents et un poste transformateur se situe devant la Maison de Santé Protestante de Bordeaux Bagatelle .
- Une partie des réseaux d'électricité et télécom sont **aériens**.
- **L'éclairage public** est positionné sur les supports des réseaux aériens.
- Les **eaux usées et les eaux pluviales** sont dans des réseaux séparatifs.

**L'enjeu est d'enfouir les réseaux aériens dans le cadre du projet pour libérer de l'espace sur le trottoir et ainsi de disposer d'espace plus confortable et sans obstacles pour les piétons et les PMR, tout en participant également à l'embellissement des espaces publics.**

# Le foncier

---



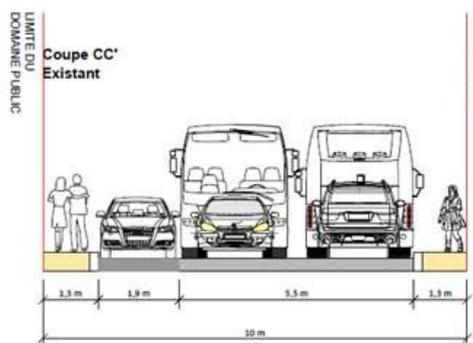


## Acquisition foncière

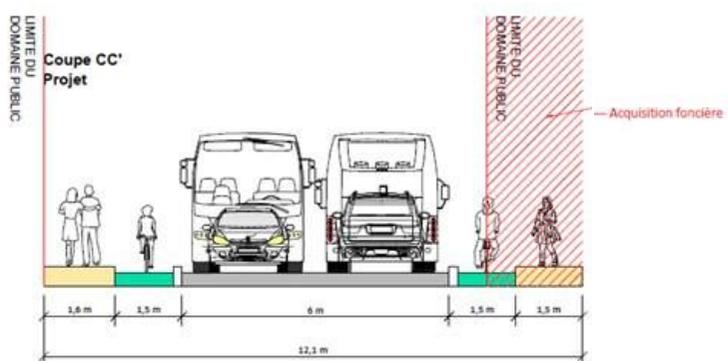
Pour illustration, voici sur chaque séquence le profil de la rue actuel et le profil avec des aménagements cyclables et piétons sécurisés et aux normes. Cette illustration montre l'importance de l'acquisition foncière comme préalable au projet.

### Séquence 1

Existant :

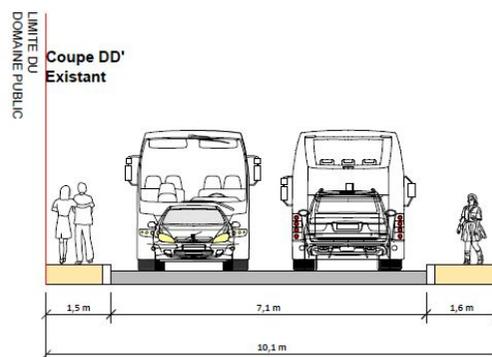


Aménagement possible avec acquisition foncière :

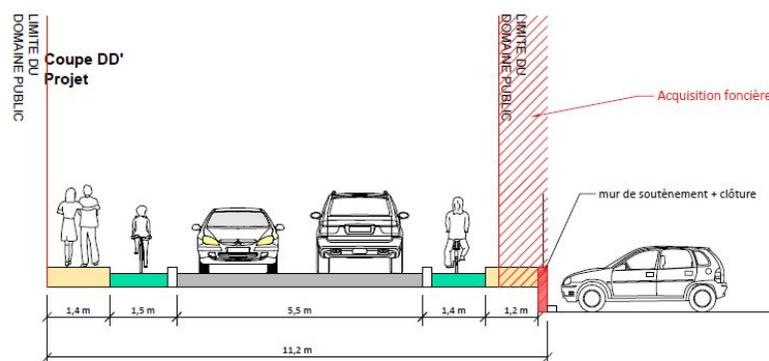


### Séquence 2

Existant :

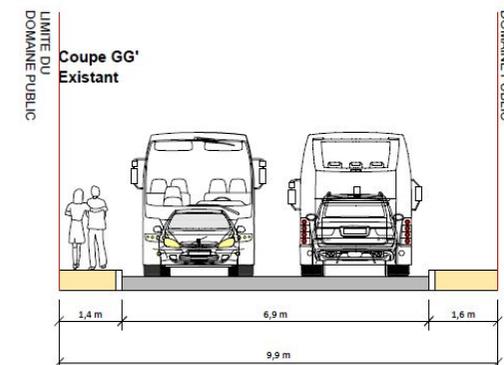


Aménagement possible avec acquisition foncière :

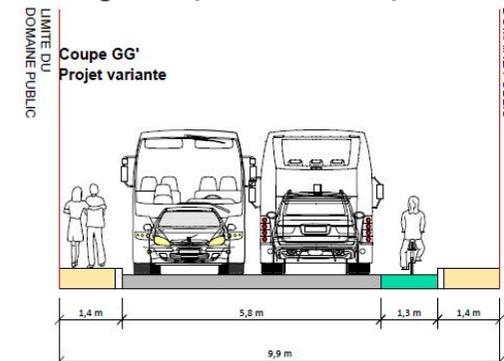


### Séquence 3

Existant :

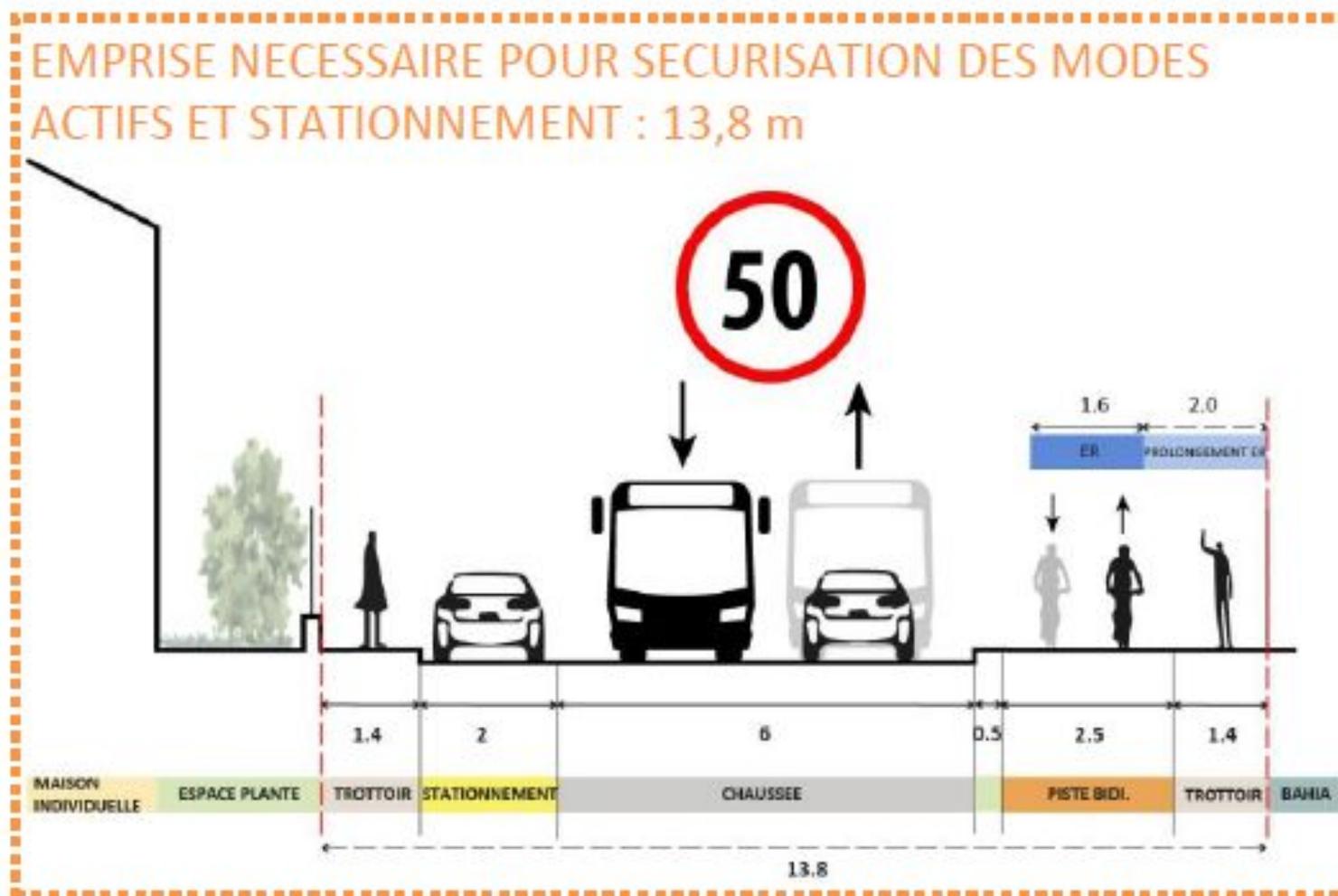


Aménagement possible avec acquisition foncière :



## Acquisition foncière

Actuellement, la rue Frédéric Sévène, en comprenant les futures acquisitions foncières dispose d'une largeur de 12m. Or, comme le montre le profil ci-dessous, la sécurisation des piétons et vélos, ainsi que le maintien des voies de circulation avec une voie de stationnement nécessite une largeur de 13,8m. La concertation doit permettre de mettre en avant les priorités pour le réaménagement de la rue Frédéric Sévène.



## Synthèse des enjeux par thèmes



**VÉLOS :** Créer un aménagement dédié et sécurisé pour un meilleur maillage du réseau cyclable

**PIÉTONS :** Amélioration et mise en conformité des aménagements aux normes en vigueur

**TRANSPORTS EN COMMUN :** Repenser l'emplacement des arrêts de bus pour une meilleure accessibilité et sécuriser les traversées piétonnes

**STATIONNEMENT :** Conserver le stationnement partout où cela est possible



**PAYSAGE :** Conforter la végétation existante et la renforcer quand cela est possible

**CADRE DE VIE :** Améliorer le cadre de vie des habitants et des usagers en garantissant l'accès aux habitations, services et commerces

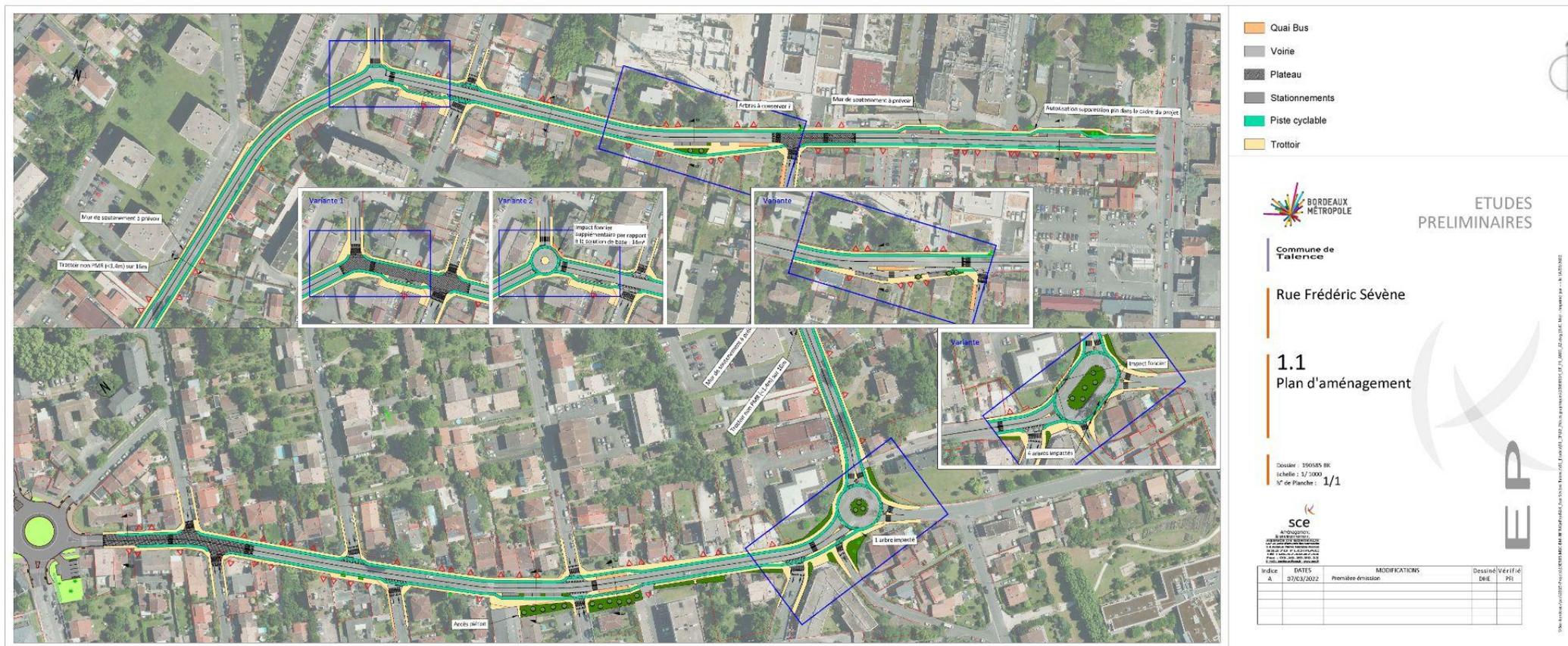
**RÉSEAUX :** Permettre la libération d'espace sur le trottoir pour plus de confort grâce à l'enfouissement des réseaux



**FONCIER :** Acquérir du foncier permettant la réalisation d'un aménagement incluant des pistes cyclables

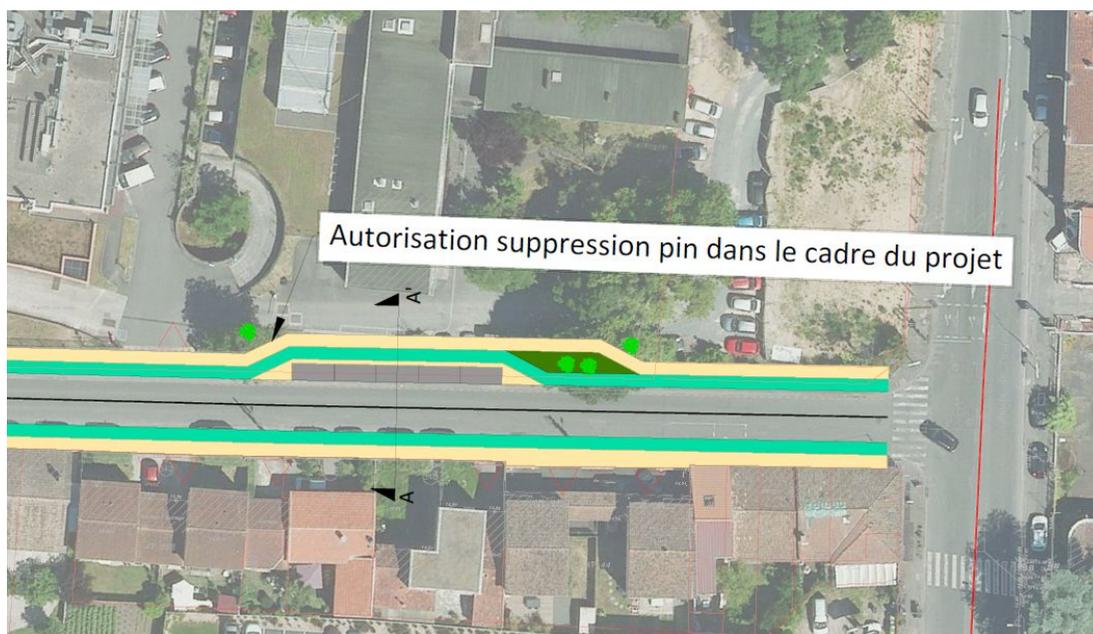
## Premières propositions d'aménagement

En fonction des contraintes et des objectifs à atteindre (aménagement pour les modes actifs, végétalisation), différentes solutions d'aménagement ont été étudiées et sont présentées dans la suite du dossier. Ces éléments sont des propositions d'aménagement et sont soumis à la concertation.



# Premières propositions d'aménagement

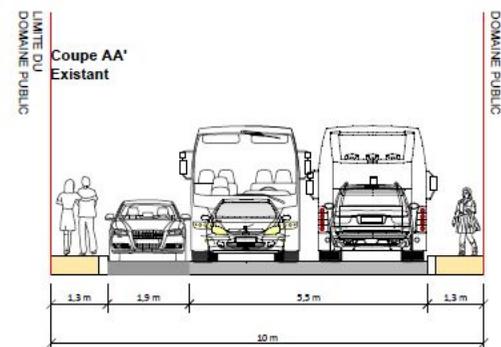
## Zoom sur les plans et coupes d'aménagement de la séquence 1



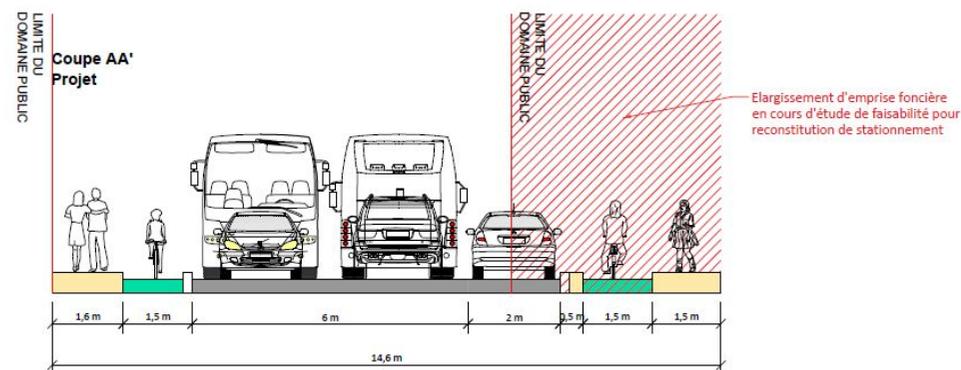
- Espace piéton
- Quai bus
- Aménagement cyclable
- Espace végétalisé



Etat actuel

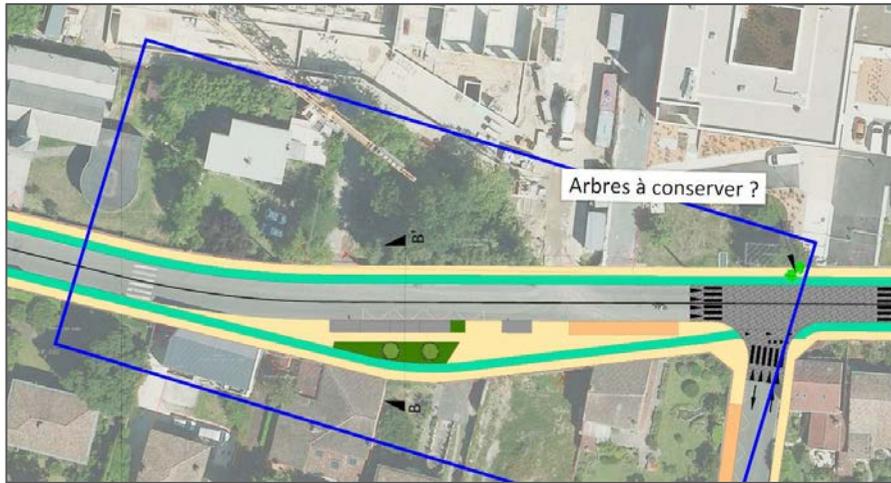


Projet

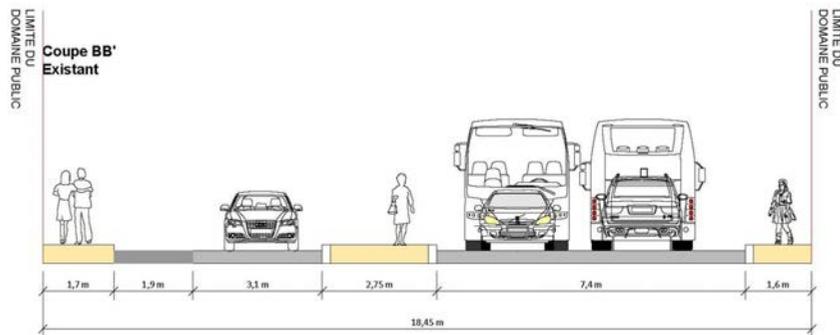


# Premières propositions d'aménagement

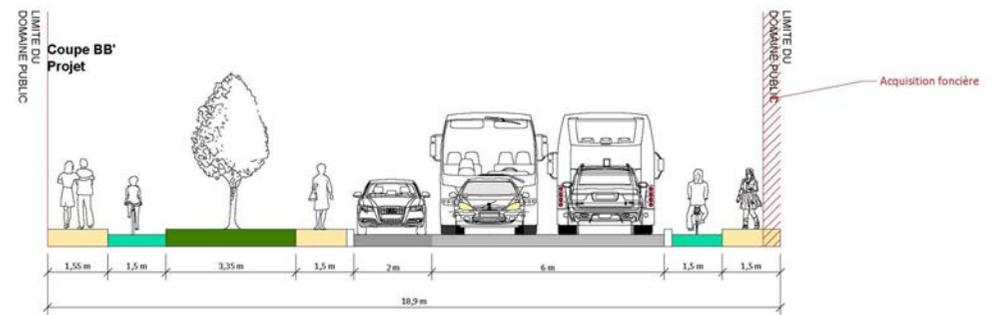
## Zoom sur les plans et coupes d'aménagement de la séquence 1



Etat actuel



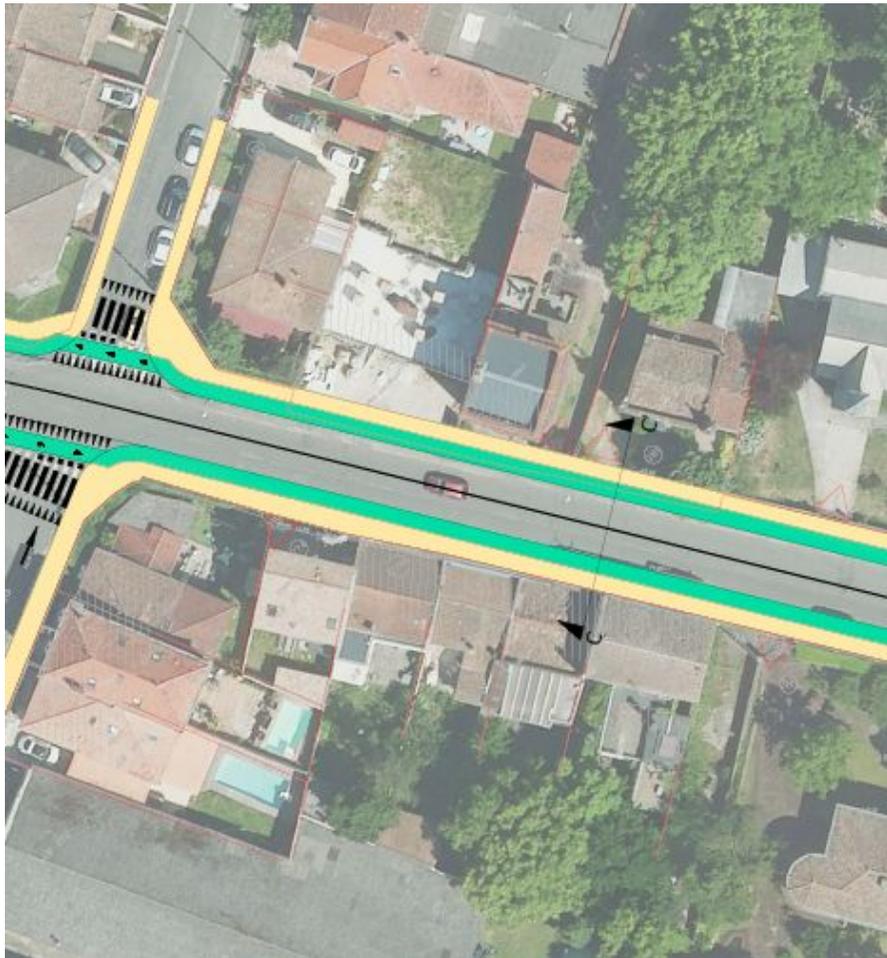
Projet



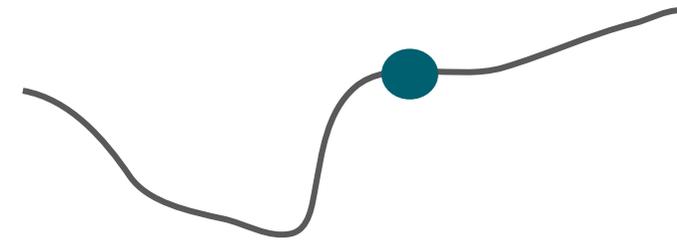
- Espace piéton
- Quai bus
- Aménagement cyclable
- Espace végétalisé

# Premières propositions d'aménagement

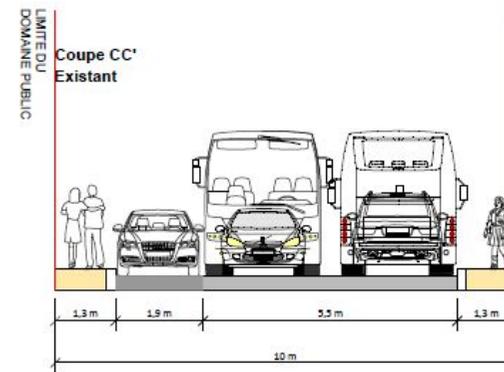
## Zoom sur les plans et coupes d'aménagement de la séquence 1



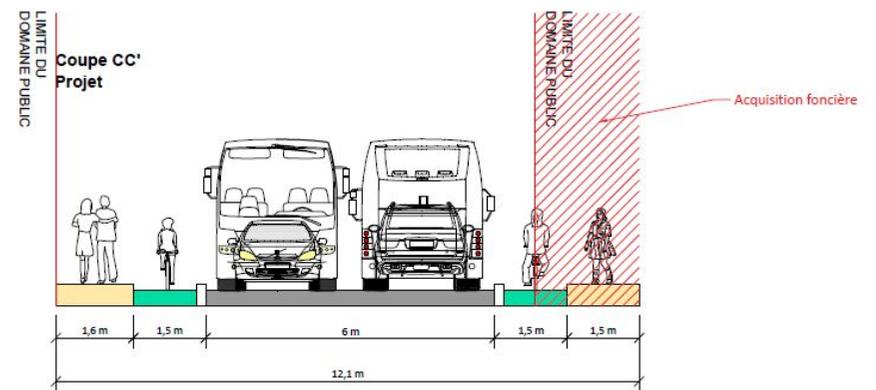
- Espace piéton
- Quai bus
- Aménagement cyclable
- Espace végétalisé



Etat actuel

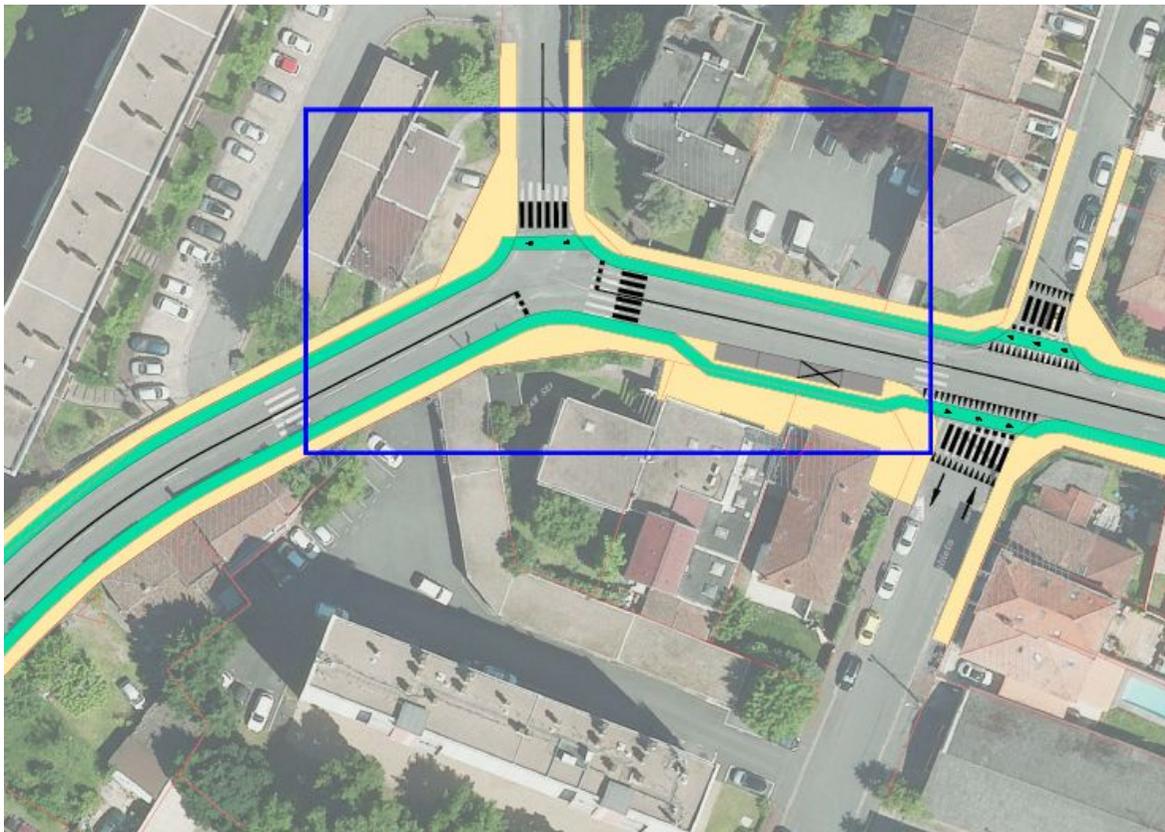


Projet

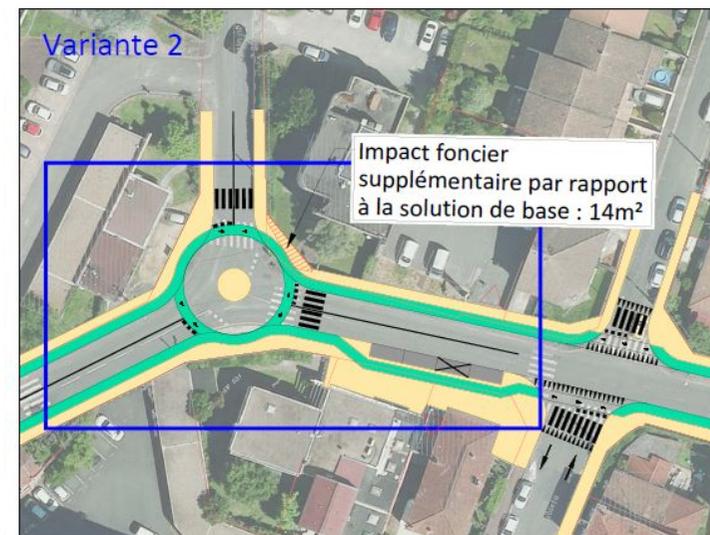
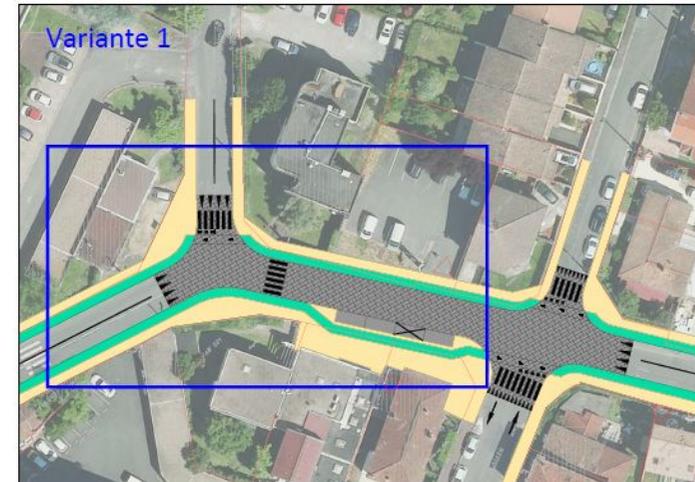


## Premières propositions d'aménagement

### Zoom sur les plans et coupes d'aménagement de la séquence 2



- |  |                      |   |                   |
|--|----------------------|---|-------------------|
|  | Espace piéton        |  | Quai bus          |
|  | Aménagement cyclable |  | Espace végétalisé |

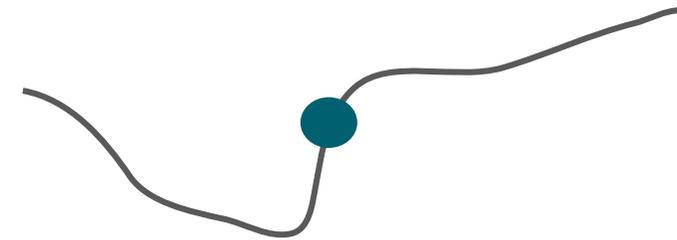


# Premières propositions d'aménagement

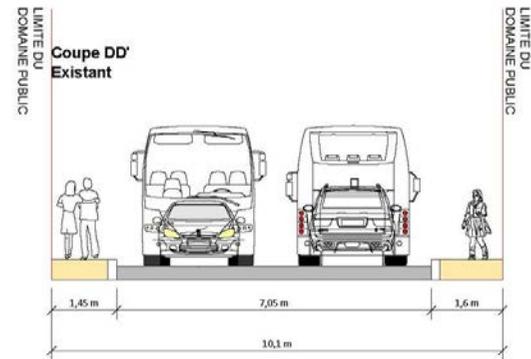
## Zoom sur les plans et coupes d'aménagement de la séquence 2



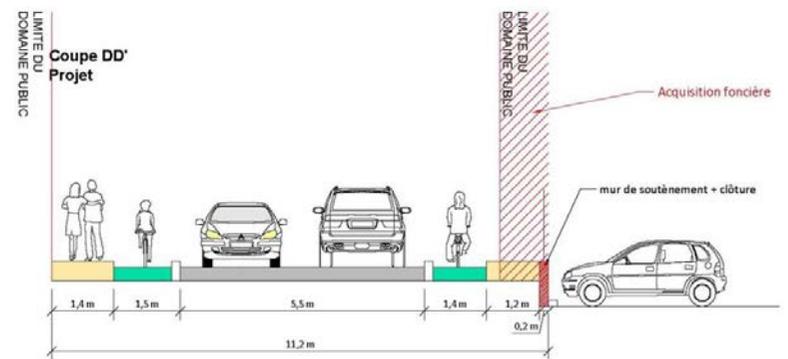
- Espace piéton
- Quai bus
- Aménagement cyclable
- Espace végétalisé



Etat actuel

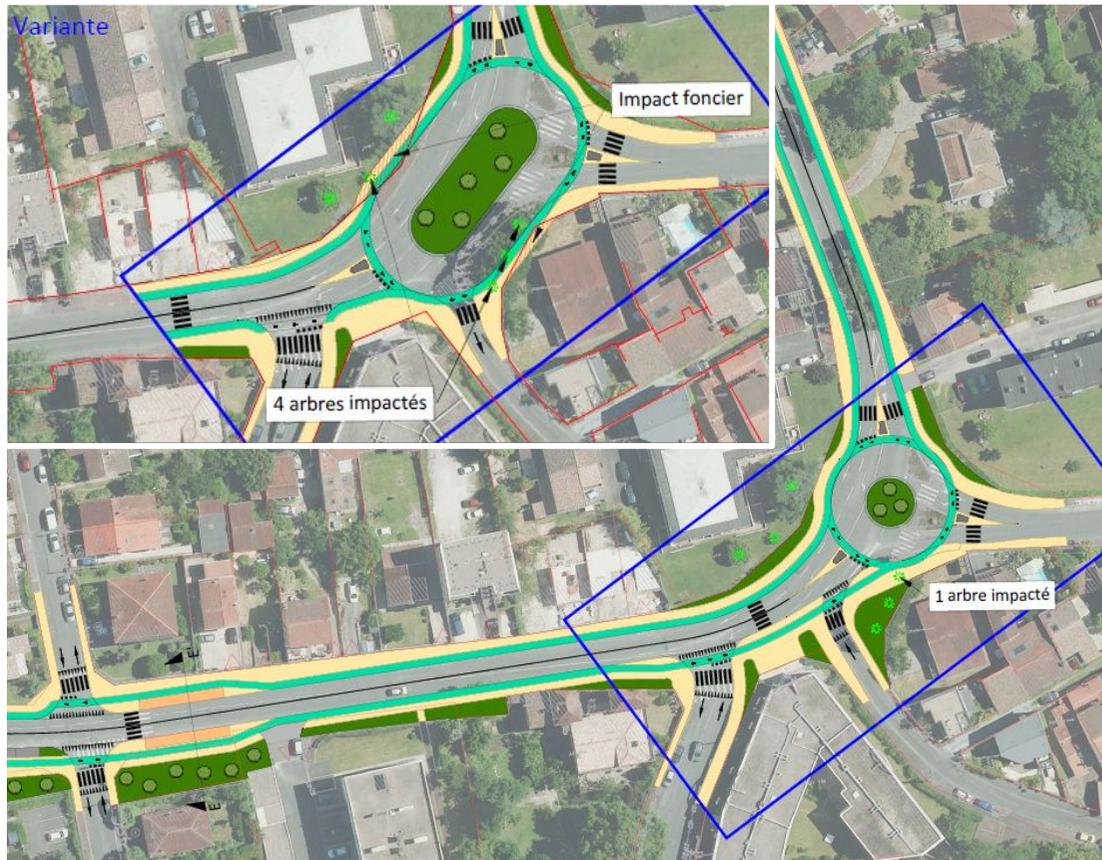


Projet

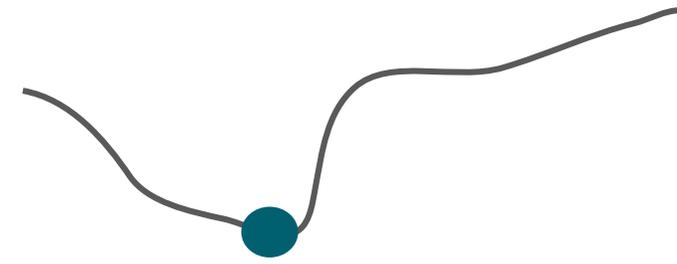


# Premières propositions d'aménagement

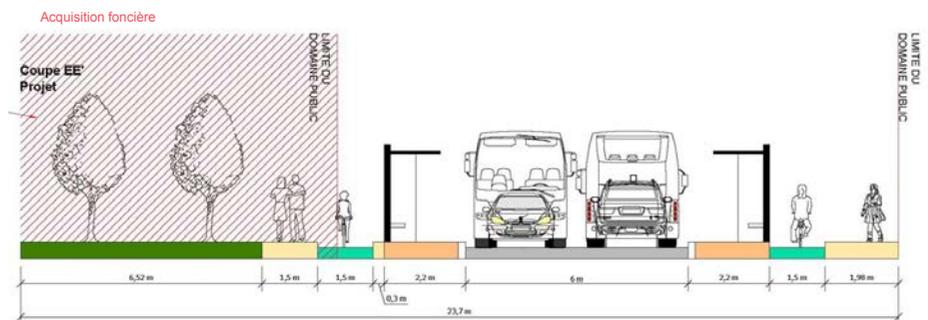
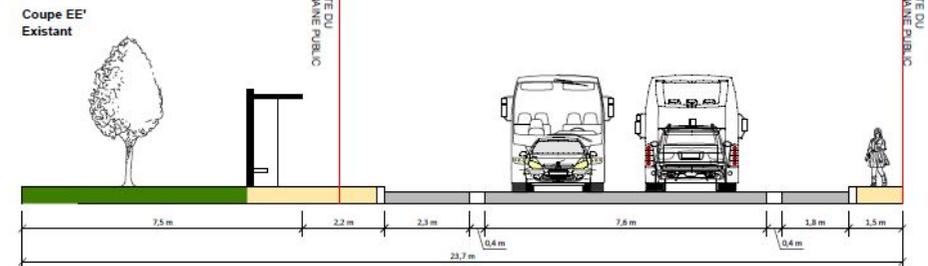
## Zoom sur les plans et coupes d'aménagement de la séquence 3



- Espace piéton
- Quai bus
- Aménagement cyclable
- Espace végétalisé

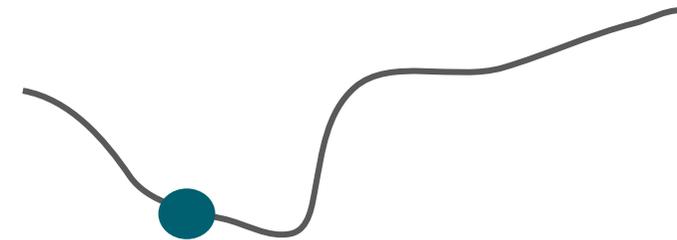


### Etat actuel



# Premières propositions d'aménagement

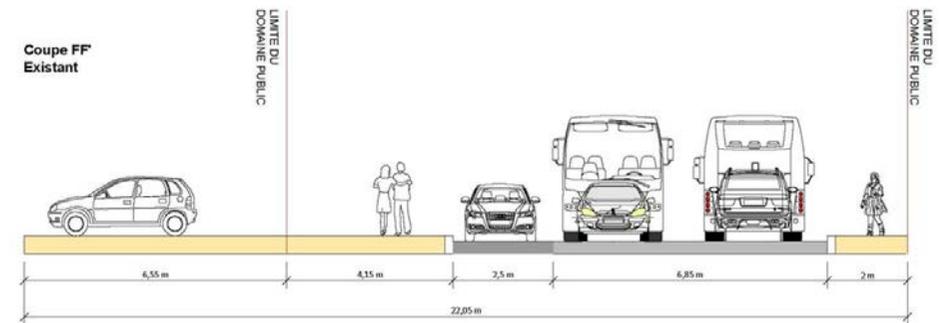
## Zoom sur les plans et coupes d'aménagement de la séquence 3



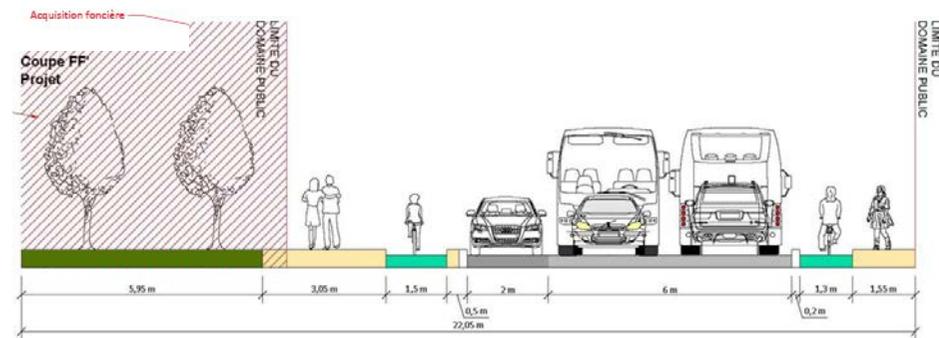
- Espace piéton
- Quai bus
- Aménagement cyclable
- Espace végétalisé



Etat actuel

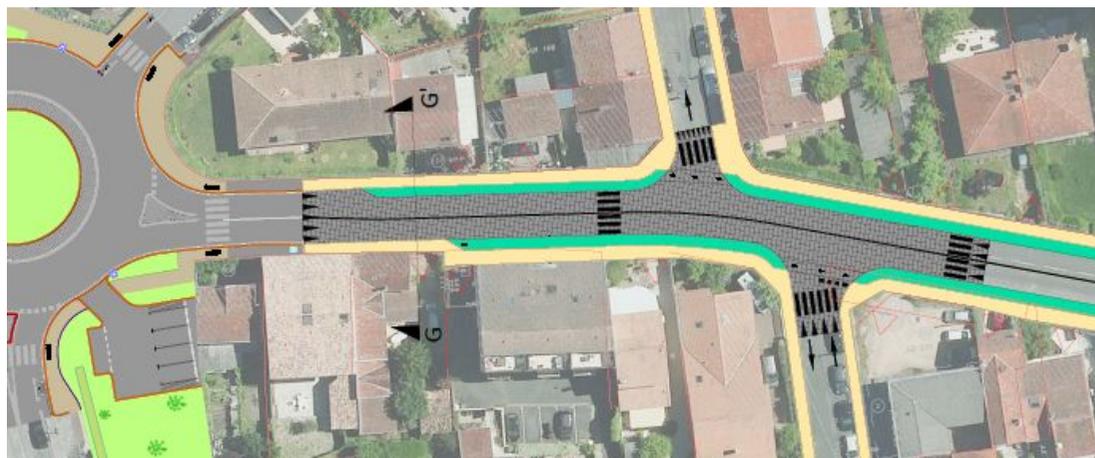


Projet



## Premières propositions d'aménagement

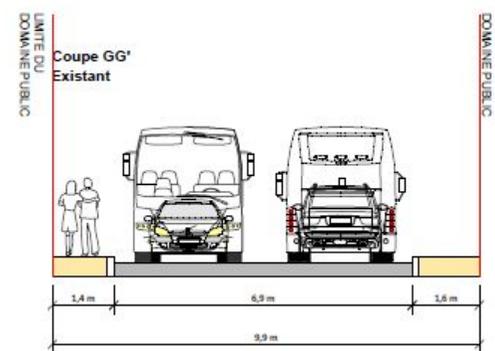
### Zoom sur les plans et coupes d'aménagement de la séquence 3



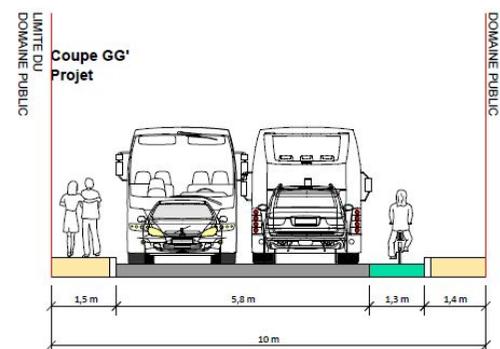
-  Espace piéton
-  Quai bus
-  Aménagement cyclable
-  Espace végétalisé



Etat actuel



Projet



# III. LA CONCERTATION



## Pourquoi une concertation ?

Il est nécessaire d'organiser une **concertation réglementaire au sens de l'article L103-2 du code de l'urbanisme**, afin de porter à la connaissance du public les orientations du projet d'aménagement. L'objectif est de permettre au public d'exprimer ses attentes et préoccupations et de présenter des observations ou propositions sur le projet de réaménagement qui devront être intégrées au bilan et contribueront à la définition du projet.

### Les objectifs de la concertation :



Informez sur les **enjeux du projet**

Expliquer les enjeux techniques du projet de réaménagement pour faciliter l'expression du public.



Présenter les **scénarios et les dispositifs** envisagés



Échanger lors des **ateliers avec vous, habitants et usagers**, sur les différents scénarios et dispositifs envisagés

Informez et recueillez les avis des habitants, usagers et commerçants sur le projet de réaménagement de la rue Sévène. Ceux-ci devront pouvoir s'exprimer sur l'ensemble du projet, telles que **leurs pratiques de la rue, le partage des espaces entre les différentes mobilités, le stationnement, la végétation**, etc.



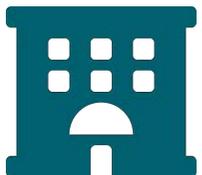
**Recueillir vos avis** et vos demandes, via les registres en mairie, les ateliers et la réunion publique



Intégrer les avis **dans l'étude préliminaire**

Aider, grâce à **l'expression citoyenne, la décision publique** sur le choix du scénario d'aménagement

## Modalités de la concertation



### En mairie

Ce présent **dossier de présentation du projet** et un registre de concertation seront respectivement déposés en version papier :

- à la mairie de Talence, rue du professeur Arnoz, 33400 Talence
- au Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole, 28 avenue Gustave Eiffel, 33600 Pessac

Ces éléments peuvent être consultés par le public, aux jours et heures d'ouverture de leurs bureaux, en vue de recevoir les observations ou suggestions éventuelles de la population.



### Un site internet pour s'informer

Ce présent dossier de concertation sera également disponible sur le site internet de Bordeaux Métropole à l'adresse suivante <http://participation.bordeaux-metropole.fr>, afin que les usagers puissent faire part de leurs remarques.



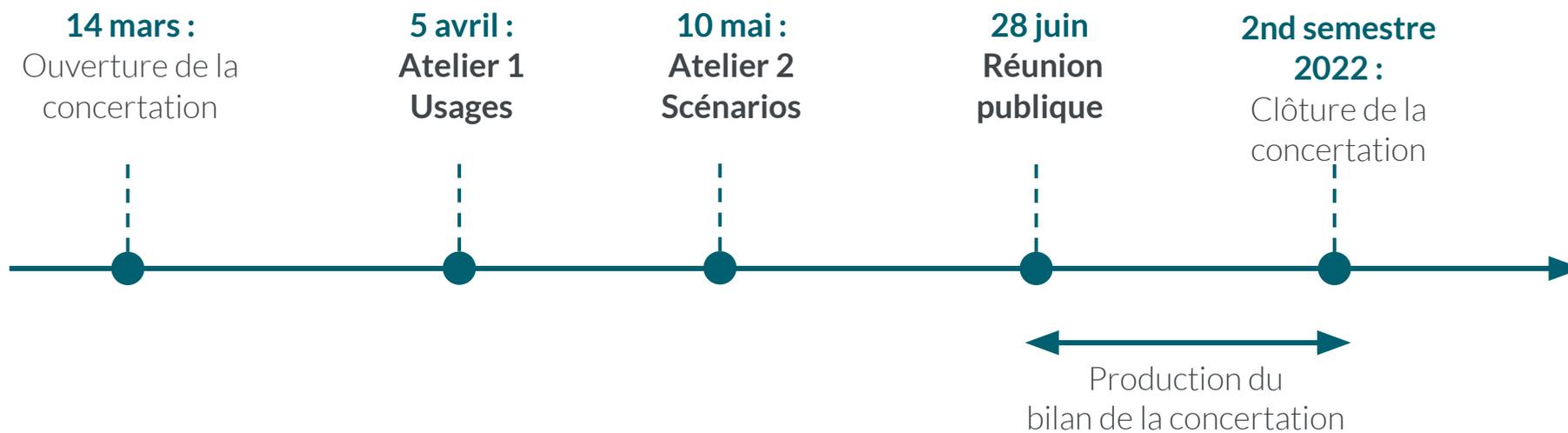
### Des rendez-vous de la concertation pour échanger

- **Deux ateliers de concertation** seront organisés auprès d'un public mixte dont l'objectif sera de présenter le projet, de sensibiliser au contexte et de recueillir les avis et préférences sur le projet de réaménagement de la rue Frédéric Sévène.

**Les inscriptions et information concernant les événements seront disponibles via le site de la participation de bordeaux métropole**

- Une **réunion publique** viendra clôturer la concertation. Elle devra permettre de présenter le projet et les éléments recueillis lors du/des atelier(s) et de proposer un temps d'échange avec le public

## Calendrier de la concertation - 2022



# IV. ANNEXES ET GLOSSAIRE



## Glossaire

**Acquisitions foncières** Achat de foncier par la collectivité en prévision des futurs aménagements

**AMO** Assistant à Maîtrise d’Ouvrage

**Aménagement cyclable en site propre** Piste cyclable sécurisée et séparée des autres modes de déplacement

**Assainissement** Collecte des eaux usées et dépollution

**Dévoisement des réseaux** Raccordement des réseaux

**Enfouissement** Mise sous terre des réseaux

**Etudes et levée des préalables** Ensemble des études et travaux à réaliser avant de procéder au réaménagement

**Normes** Espaces nécessaires pour chaque mode de déplacement et stationnement

**PMR** Personnes à Mobilité Réduite

**Réseaux aériens** Ensemble des lignes et postes électriques et télécom non enterrés (lampadaires, poteaux électriques)

**Séquence** Partie de la rue présentant un caractère commun ou uniforme

## Les normes en vigueur dans l'espace public

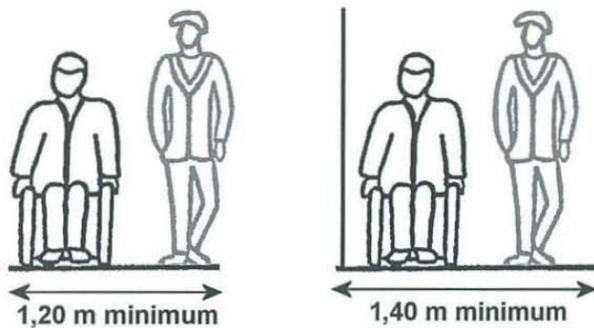
*Les normes ou règles, présentées ci-après sont les préconisations issues du guide de conception des espaces publics métropolitain et également issues du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). Le Cerema est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques, placé sous la double tutelle du ministère de la transition écologique et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.*

*L'objectif est de prendre connaissance des normes présentant l'espace nécessaire pour chaque mode de déplacement (piétons, PMR, vélos, transports en commun et voitures) ainsi que les espaces nécessaires aux stationnements (voitures et PMR).*

**Ces normes reflètent un enjeu important pour le réaménagement de la rue Frédéric Sévène puisque la rue a une largeur parfois trop étroite pour faire cohabiter tous les modes en site propre.**

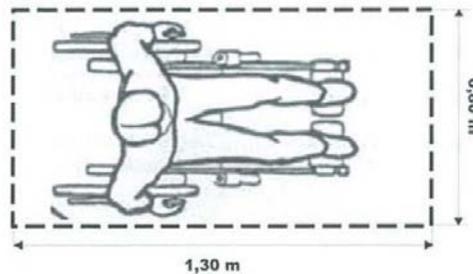
## Dimensionnement des trottoirs

- Dimension réglementaire minimale pour les Personnes à Mobilité Réduites : 1,40m
- Il est possible ponctuellement de descendre en dessous (présence de mobilier, etc.) avec un minimum à 0,80m



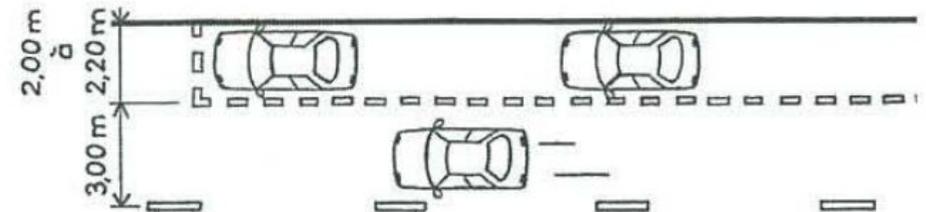
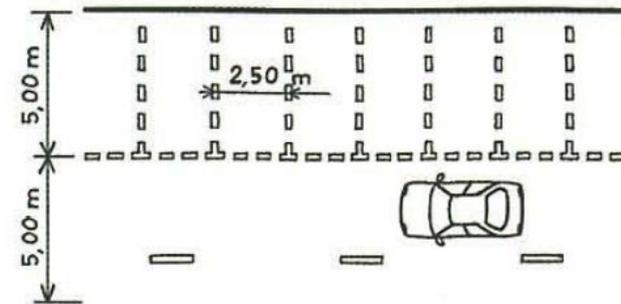
Largeur sans obstacle latéral

Largeur entre un ou deux obstacles latéraux.



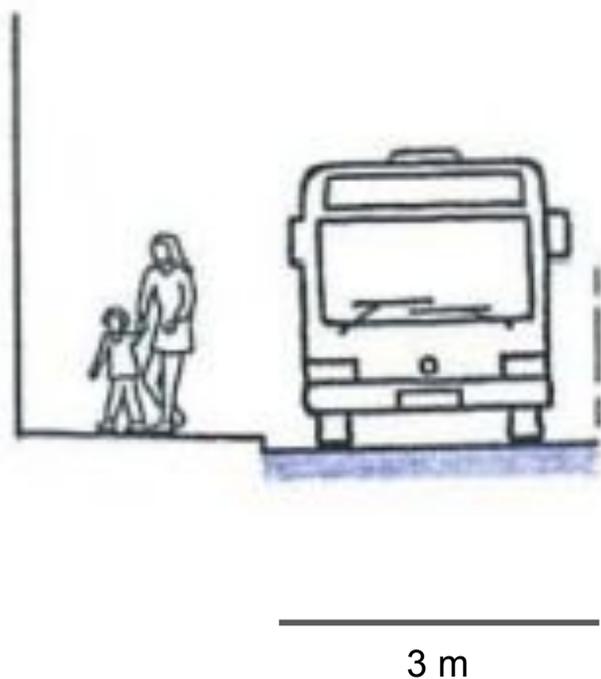
## Dimensionnement du stationnement

- En bataille (perpendiculaire) : places de 5m de long par 2,5m de large
- En créneau(longitudinal) : places de 5m de long par 2m de large

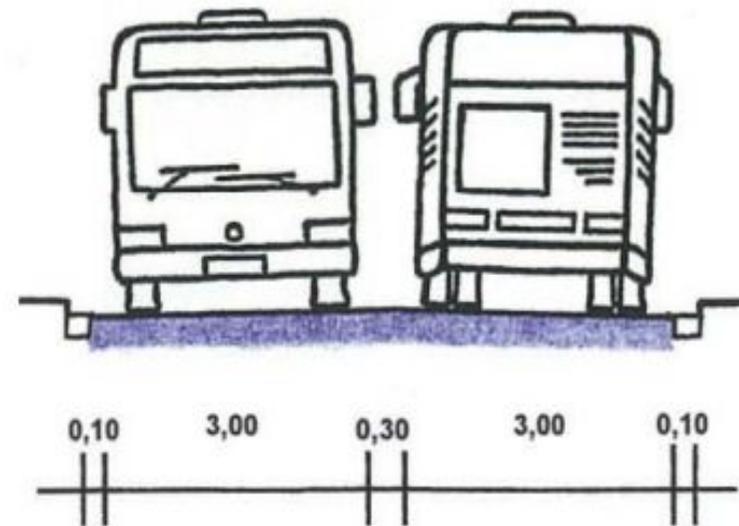


## Dimensionnement de la chaussée pour le passage des bus

- Sens unique : de 3m à 3,5m
- Double sens sans bus : minimum à 5m50
- Double sens avec bus : de 5,8m à 6,5m (BM)



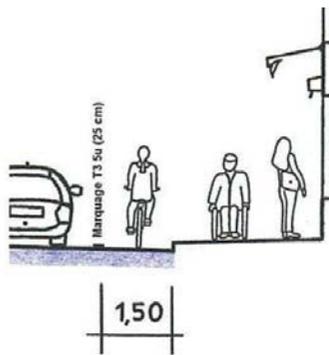
Largeur de voie bus en sens unique



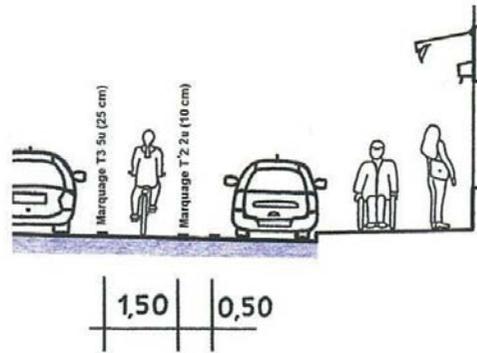
6.50m de chaussée : croisement de deux bus à 50 km/h

## Aménagements cyclables

Piste cyclable (sur chaussée, avec une séparation par du marquage)

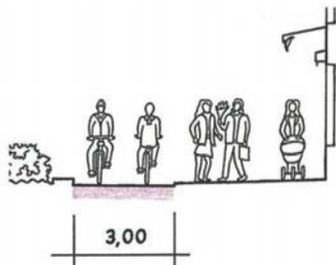


Bande cyclable sans stationnement latéral

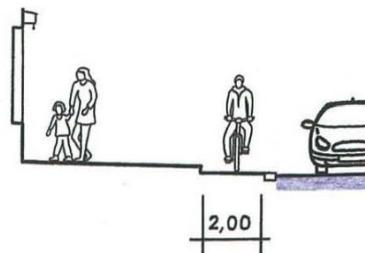


Bande cyclable éloignée du stationnement

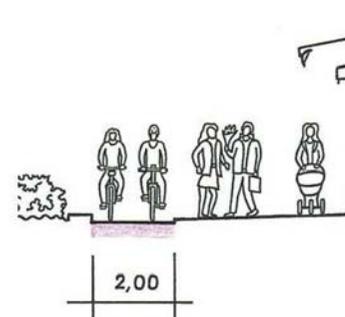
Bande cyclable (séparée de la chaussée par une bordure)



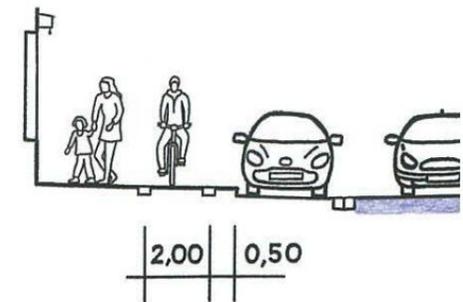
Piste bidirectionnelle



Piste unidirectionnelle à niveau intermédiaire entre trottoir et chaussée



Piste unidirectionnelle



Piste unidirectionnelle à niveau de trottoir

À vous de vous exprimer !

### **Donner son avis et participer aux ateliers**

Pour vous exprimer sur le projet vous pouvez déposer un avis sur les registres papiers disponibles aux adresses suivantes :

- à la mairie de Talence, rue du professeur Arnoz, 33400 Talence
- au Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole, 28 avenue Gustave Eiffel, 33600 Pessac

Vous pouvez également laisser un avis en ligne sur le site internet de Bordeaux Métropole et/ou vous inscrire aux ateliers :

- <http://participation.bordeaux-metropole.fr>



# DOSSIER DE CONCERTATION

## Projet d'aménagement de la rue Frédéric Sévène Talence